



IMPACT ENVIRONNEMENT HERBISTOP®

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT



EAU SOUTERRAINES //

- Application uniquement de mars à août pour les usages revendiqués sur légumes et gazons*
- Application de mars à septembre pour les usages revendiqués sur surfaces perméables (allées) et arbres fruitiers



FAUNE AQUATIQUE //

 Ne pas appliquer sur des terrains en pente ou des surfaces imperméables à proximité de points d'eau (minimum 5 m)



FLORE //

• **Eviter toute dérive** de pulvérisation et de ruissellement vers les plantes voisines

*Eviter toute pulvérisation vers les parties vertes des plantes à préserver

